



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mars 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Mars 1999

**Création de deux emplois de chargé de mission pour une durée  
déterminée à la Direction de l'Urbanisme et des Affaires Immobilières**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc  
DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal  
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-  
Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.  
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine REYSSAT

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération des 29 Juin 1998 et 22 Décembre 1998, il a été décidé de réaliser un cheminement planté sur le territoire de la commune, dans le cadre de la préparation de l'entrée dans le 3e Millénaire.

Ce projet serait progressivement mis en oeuvre en 1999 et au cours du 1er semestre 2000.

Compte tenu du projet de coulée verte également très engagé, il s'avère nécessaire de renforcer temporairement les moyens de la Direction de l'Urbanisme et des Affaires Immobilières par deux chargés de mission pour les acquisitions foncières,.

Les emplois seraient créés sur la base de l'article 3 alinéa 3 de la loi du 26 Janvier 1984 et rémunérés en fonction de l'expérience et des qualifications des agents, sur l'indice des échelons du grade de Rédacteur Territorial et dans la limite des bornes indiciaires de celui-ci.

Les crédits seront inscrits au Budget 1999.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer deux emplois de chargé de mission pour une durée déterminée d'un an à la Direction de l'Urbanisme et des Affaires Immobilières.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE